



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## exécution du budget

Question écrite n° 118163

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les répercussions de l'affaire dite des frégates de Taïwan sur le budget de son ministère. En effet, annoncés au milieu du plan de rigueur de 11 milliards d'euros, les 460 millions d'euros d'annulation de crédits prévus pour 2011 sont passés à peu près inaperçus. Les différents ministères vont devoir sacrifier une partie de leurs crédits mis en réserve et destinés à être dépensés à la fin de l'année. Ces 460 millions ne serviront pas à réduire le déficit mais à payer l'amende à laquelle l'État a été condamné dans l'affaire des frégates de Taïwan le 11 juin 2011. S'il faut payer rapidement 460 millions, il faut donc retirer en urgence 460 millions dans le budget de l'année en cours. Or, sans que l'on sache pourquoi, le financement des prisons va être impacté par ce remboursement à hauteur de 6,3 millions d'euros. Il lui demande pourquoi son ministère est mis à contribution dans cette affaire et s'il approuve ce choix terrible, qui prive les prisons d'un financement qui pourtant n'était pas superflu, mais bien nécessaire.

### Texte de la réponse

Le ministère de la justice et des libertés s'inscrit pleinement dans la solidarité Gouvernementale. Eu égard à ses missions, il a particulièrement à coeur de veiller à une bonne application des décisions de justice. L'annulation prévue par la loi de finances rectificative n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 s'est imputée sur la réserve de précaution constituée sur chaque programme en application de l'article 51 de la LOLF n° 2001-692 du 1er août 2001.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118163

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Justice et libertés

**Ministère attributaire :** Justice et libertés

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 septembre 2011, page 10007

**Réponse publiée le :** 6 décembre 2011, page 12859